

**DOCTEUR JEAN-YVES GRALL,
DIRECTEUR DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE AUVERGNE-RHONE-ALPES**

Jean-Yves GRALL a été nommé directeur général de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes le mercredi 5 octobre 2016 en conseil des ministres et sur proposition de la Ministre des Affaires sociales et de la Santé. Il prend ses fonctions à compter de ce mercredi 2 novembre.

Cardiologue, Jean-Yves GRALL a exercé en libéral puis comme praticien au centre hospitalier de Châteaubriant (Loire Atlantique) dont il a été président de la Commission médicale d'établissement (CME). Il a également présidé la Conférence régionale des CME des centres hospitaliers des Pays de Loire de 1999 à 2003. En 2003, il rejoint l'Agence régionale de l'hospitalisation (ARH) Ile-de-France, en qualité de conseiller médical.

Conseiller général des établissements de santé de 2006 à 2007, il est nommé Directeur de l'ARH Lorraine de 2007 à 2009. Nommé préfigurateur de l'Agence régionale de santé (ARS) Lorraine, il y en occupe le poste de Directeur général jusqu'en 2011.

Directeur général de la santé au Ministère de 2011 à 2013, il est nommé Directeur général de l'ARS Nord-Pas-de-Calais en 2013, puis directeur préfigurateur de l'ARS Nord-Pas-de-Calais-Picardie le 22 avril 2015. Il en devient ensuite Directeur général le 16 décembre 2015.

Parallèlement à ces nombreuses fonctions, Jean-Yves GRALL occupe la place de président du collège des directeurs généraux d'ARS depuis octobre 2014 et est l'auteur de plusieurs rapports, dont « Le médicament à l'hôpital » (2003), « Les maisons médicales de garde » (2006), « L'évaluation du Plan urgence » (2007), « L'adaptation du dispositif de la permanence des soins ambulatoires » (2007) et « La territorialisation des activités d'urgences » (2015).

Contact presse

Délégation à l'information
et à la communication

04 27 86 55 55

ars-ara-presse@ars.sante.fr

L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes a été créée le 1^{er} janvier 2016.

Cet établissement public, constitué de près de 950 collaborateurs, est un opérateur de l'État et de l'Assurance Maladie. L'ARS met en œuvre, au niveau régional, la politique de santé publique selon trois grandes missions : la protection et la promotion de la santé, la régulation de l'offre de santé dans les secteurs ambulatoire, hospitalier et médico-social, l'appui à l'efficacité des établissements et des services sanitaires et médico-sociaux. L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes est présente dans les 12 départements de la région. Son siège est situé à Lyon et à Clermont-Ferrand. Elle dispose de 12 délégations départementales à Bourg-en-Bresse, Yzeure, Privas, Aurillac, Valence, Grenoble, Saint-Étienne, Le Puy en Velay, Clermont-Ferrand, Lyon, Chambéry et Annecy.
